



François LEGRAND, chargé d'études senior au sein du département Opinion et stratégie d'entreprise

Harcèlement entre pairs en milieu scolaire, quelle est l'ampleur de ce phénomène ?

Etude IFOP pour l'association Marion Fraisse La main tendue et la région Ile-de-France

En mars 2020, dans une enquête IFOP réalisée pour l'association Les Francas, 77% des enfants et adolescents âgés de 8 à 16 citaient la lutte contre le harcèlement comme étant un sujet prioritaire, ce qui en faisait la première thématique évoquée par les sondés, devant la lutte contre la pauvreté ou le réchauffement climatique. Nous nous étions alors interrogés sur l'ampleur de ce phénomène. Longtemps sous-estimé, le harcèlement entre pairs en milieu scolaire a fait l'objet d'une attention médiatique récente. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau – la littérature en atteste – mais le harcèlement entre pairs a connu un développement ces dernières années à la faveur de la révolution numérique. Les enfants et adolescents sont désormais ultra-connectés et équipés d'un smartphone à un âge de plus en plus jeune¹. En prolongeant les brimades au-delà même de l'établissement scolaire, le cyberharcèlement contribue à brouiller encore davantage les frontières spatiales et temporelles. L'anonymat conféré par les réseaux sociaux offre entre autre aux agresseurs un sentiment d'impunité. Enfin, il est probable que les conséquences pour les victimes soient encore plus lourdes, sur le plan psychologique notamment. Signe d'une prise de conscience récente, les données quantitatives relatives au harcèlement entre pairs en milieu scolaire sont encore parcellaires. Quelle est la prévalence du harcèlement entre pairs dans la population française ? Quelles sont les catégories de la population les plus concernées ? Quel est l'impact des faits subis sur la santé mentale et le parcours de vie des victimes ? Plus globalement comment est perçu ce phénomène au sein de l'opinion publique ? Afin de répondre à ces interrogations, l'association Marion Fraisse La main tendue a missionné l'IFOP pour réaliser une vaste étude. En voici les principaux enseignements.

¹ L'âge moyen du premier smartphone est désormais de 9 ans et 9 mois selon l'enquête « La parentalité à l'épreuve du numérique » de l'institut Médiamétrie

LES PARTIS PRIS METHODOLOGIQUES DE L'IFOP

Ω Un dispositif d'étude reposant sur une logique d'enquête miroir

Afin de mettre en perspective le ressenti des Français avec celui des enseignants sur ce sujet, l'IFOP a fait le choix de mettre en place un dispositif miroir avec une enquête réalisée auprès d'un **échantillon représentatif de la population française** et un volet administré à un échantillon représentatif des **enseignants en France**.

Ω Un échantillon grand public de taille conséquente

Si les enquêtes d'opinion sont traditionnellement réalisées auprès d'échantillons de 1000 répondants âgés de 18 ans et plus, nous avons fait le choix de constituer un échantillon de taille plus conséquente (2000 répondants), représentatif de la population française âgée **de 15 ans et plus**.

Cette taille d'échantillon offre ainsi la possibilité d'analyser à la fois les résultats sur une population jeune et majoritairement scolarisée (les 15-17 ans) mais également auprès d'individus plus âgés. Un bloc de questions de victimisation administré aux victimes (n = 808) permet d'appréhender avec finesse les dynamiques propres à ce phénomène. Des questions d'opinion administrées à l'ensemble des sondés offrent une photographie des représentations des Français à l'égard des différentes formes de harcèlement.

Ω Un mode de recueil qui réduit les effets de désirabilité sociale

En raison du caractère intime du sujet abordé et de la difficulté pour les victimes d'évoquer les faits à un inconnu, nous avons fait le choix d'une méthode auto-administrée en ligne. En effet, l'absence d'enquêteurs réduit la tendance que peuvent avoir les victimes à sous-déclarer des violences dont elles peuvent avoir honte.

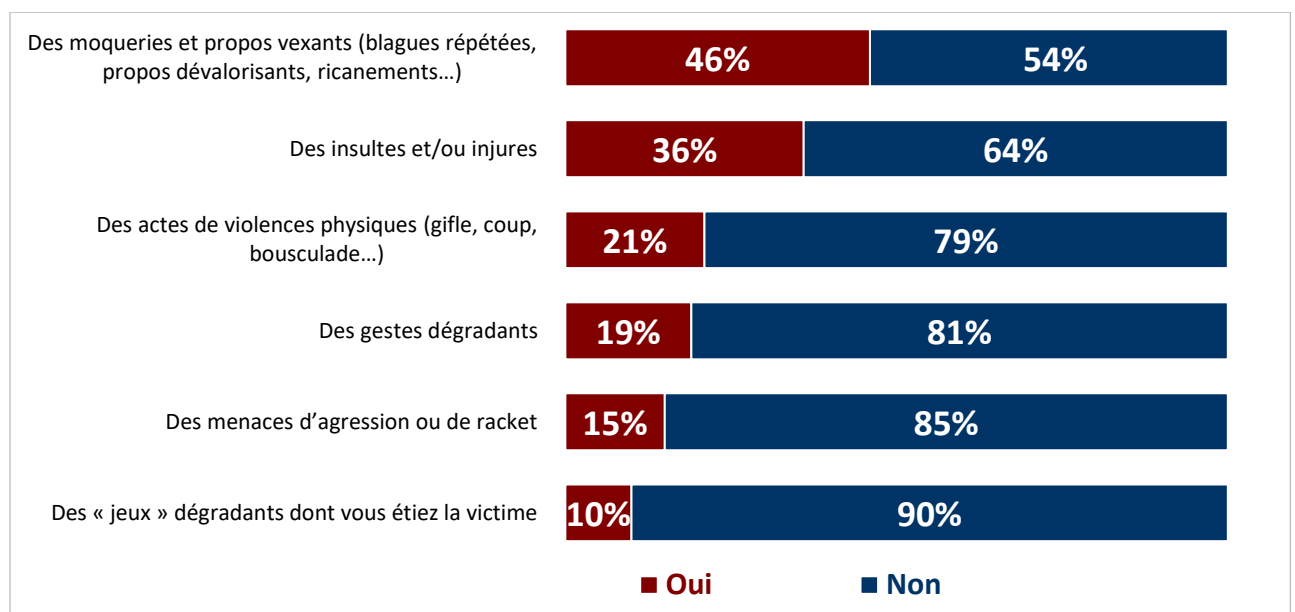
1 – Mesurer la prévalence du harcèlement entre pairs en milieu scolaire : l'enjeu de la définition et de la délimitation

La tentative de quantification du phénomène passe avant tout par un travail de définition et de délimitation. Pour définir le harcèlement scolaire, encore faut-il pouvoir le nommer. Les anglo-saxons utilisent le terme de « school bullying » renvoyant à la fois à l'agresseur (bully se traduit en français par brute, tyran ou encore intimidateur) et à l'action de brutaliser (la terminaison « ing » indique une action en train de se dérouler »)². Le terme de « school mobbing » renvoi quant à lui à la dynamique de groupe derrière ce phénomène (« mob » se traduit par la foule). Si le terme grand public utilisé en France pour désigner ce phénomène est celui de harcèlement scolaire, l'association Marion Fraisse La Main tendue préfère parler de harcèlement entre pairs en milieu scolaire et extra-scolaire justement pour mettre davantage l'accent sur la dimension de groupe propre au phénomène (« les pairs ») et sur le fait que le périmètre géographique ne saurait être réduit aux seuls établissements scolaires. Les

² Le harcèlement scolaire, Nicole Catheline

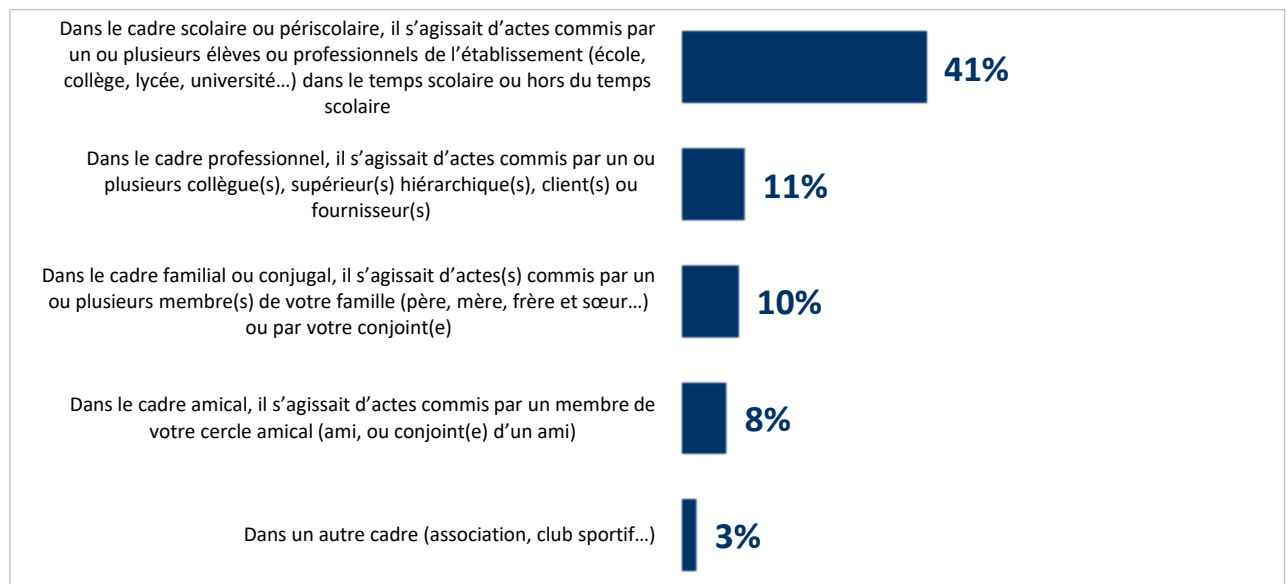
données recueillies dans le cadre de ce baromètre nous permettent – nous allons le voir – de quantifier ces deux dimensions. Au-delà de nommer le phénomène, il s’agissait aussi pour nous de le délimiter afin de pouvoir en mesurer l’ampleur. Pendant longtemps, le phénomène du harcèlement entre pairs en milieu scolaire a été englobé dans celui plus vaste des violences scolaires. Or, s’ils se recoupent en partie, il convient toutefois de les distinguer, notamment par la dimension répétée et continue du harcèlement entre pairs. Nous avons donc pris le parti d’interroger les sondés à travers une question portant sur l’exposition répétée, continue et pendant une longue période à des violences verbales, physiques ou psychologiques au cours de la vie. Une 2^e question posée aux victimes permettait d’identifier le contexte dans lequel les violences s’étaient produites. Plus d’un Français sur deux indique ainsi avoir subi de façon répétée et continue au moins une forme de violence (56%) et notamment une violence verbale, telle que des moqueries et propos vexants (46%) ou des insultes (36%). 21% affirment avoir vécu des violences physiques, 19% des gestes dégradants, 15% des menaces d’agression de racket et 10% des « jeux dégradants » dont ils étaient la victime.

L'exposition répétée au cours de la vie à différentes formes de violences verbales, physiques et psychologiques (ensemble de la population française)



Le milieu scolaire constitue l'environnement le plus propice à ces violences : 73% des victimes indiquent que les actes se sont déroulés dans le contexte scolaire ou extra-scolaire. Viennent ensuite le milieu professionnel (19%), la sphère familiale et conjugale (17%) et le cercle amical (14%). 6% des victimes indiquant par ailleurs que les violences se sont déroulées dans un autre contexte³. Rapporté cette fois à l'ensemble de la population française, c'est donc 41% des Français qui indiquent avoir subi de manière répétée et continue et pendant une longue période au moins une forme de violence verbale, physique ou psychologique dans le contexte scolaire ou extra-scolaire.

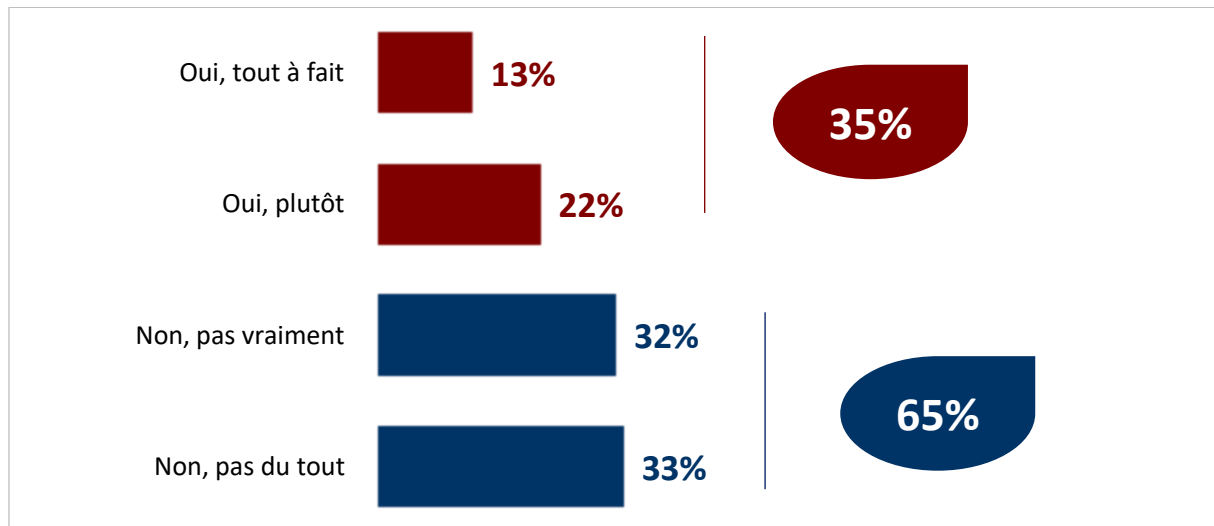
Le contexte dans lequel les actes de violence se sont déroulés (victimes d'au moins un acte)



Ce chiffre est impressionnant, mais il est probable – fort heureusement – que toutes les situations évoquées ne relèvent pas du même niveau de gravité. Le harcèlement entre pairs constitue en effet un continuum. Aussi, il nous semble essentiel d'identifier le poids des violences les plus sévères. Le critère de gravité qu'il apparaît intéressant de retenir porte sur l'expérience de séquelles psychologiques (c'est le cas de 35% des victimes). Si l'on rapporte donc ces résultats à l'ensemble de la population française, c'est 14% des Français qui ont vécu des actes de violence suffisamment graves dans le contexte scolaire pour qu'ils laissent des séquelles psychologiques.

³ Le total est supérieur à 100% car les sondés pouvaient indiquer avoir été victimes dans différents contextes

L'expérience de séquelles psychologiques suite à un harcèlement entre pairs en milieu scolaire (victimes d'au moins un acte dans le contexte scolaire)



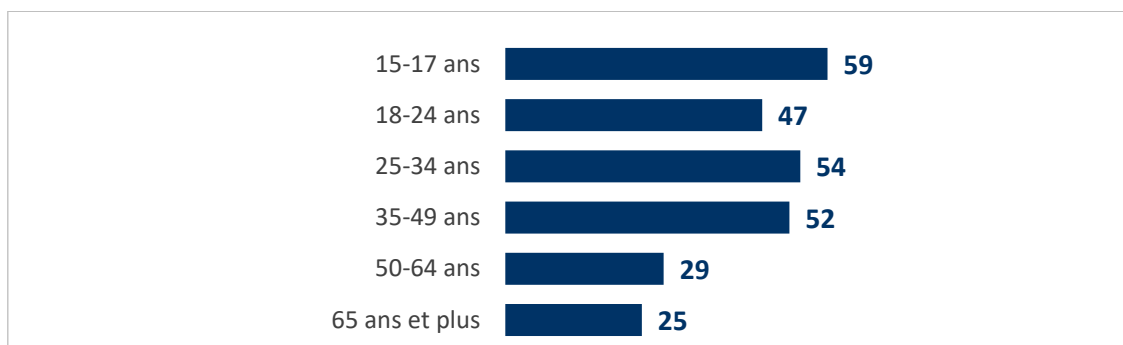
Enfin, si l'on se base sur un indicateur plus subjectif portant sur le sentiment d'avoir été victime d'un harcèlement entre pairs en milieu scolaire, cela concerne un quart de la population française (26%). Une proportion très proche de celle des parents d'enfants scolarisés qui affirment que leur enfant a subi de tels actes (24%).

2 – Un phénomène qui concerne davantage les jeunes, les publics les plus précaires et les minorités sexuelles

Si les résultats de cette enquête montrent que toutes les catégories sociales sont concernées par le harcèlement entre pairs en milieu scolaire, il convient toutefois de souligner que le phénomène concerne davantage certaines strates de la société française. Le genre n'apparaît pas réellement comme une variable discriminante avec respectivement 39% des hommes concernés contre 42% des femmes. Ces dernières déclarant davantage avoir subies des violences verbales alors que les hommes sont plus exposés aux violences physiques.

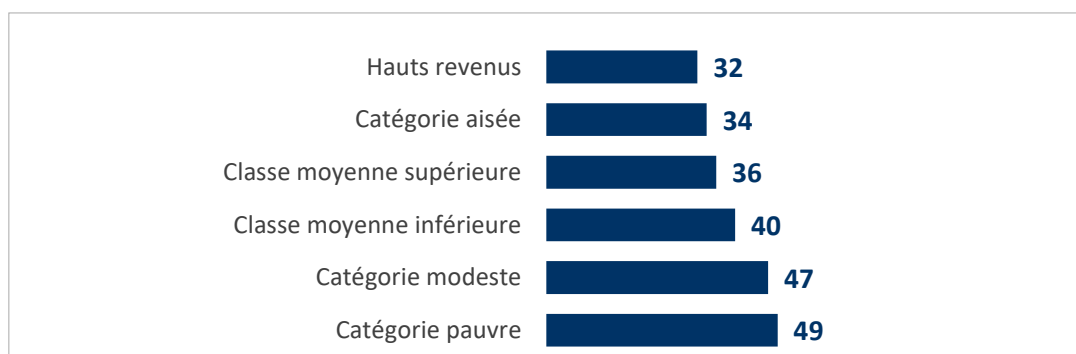
Nous observons en revanche un effet âge : la proportion de victimes pour chaque tranche d'âge décroît de façon linéaire allant ainsi de 59% parmi les 15-17 ans à seulement 25% parmi les plus de 65 ans. Cet effet s'explique probablement en partie par le fait qu'une partie des victimes relativisent, voire oublient les actes subis en vieillissant. A cet effet âge, il est possible que vienne s'additionner un effet générationnel, avec une montée en puissance de ce phénomène parmi les jeunes générations.

Expérience de violences répétées et continues dans le milieu scolaire selon l'âge



La classe sociale constitue une autre variable corrélée au harcèlement entre pairs. La propension à être victime d'actes de violences en milieu scolaire décroît de façon linéaire avec le niveau de revenus passant de 32% pour les hauts revenus à 49% parmi les « catégories pauvres ».

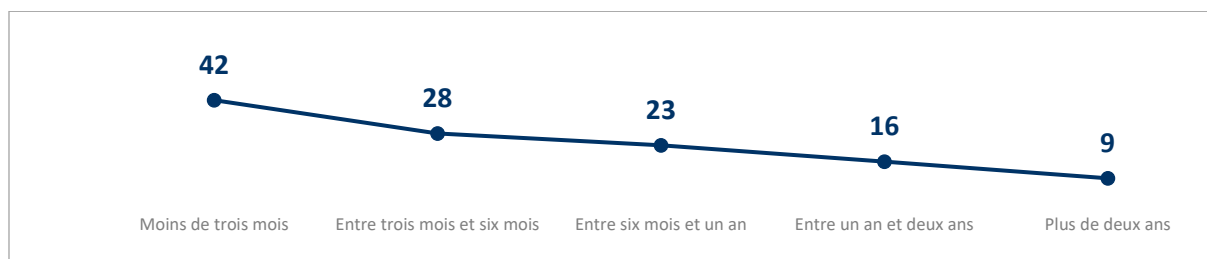
Expérience de violences répétées et continues dans le milieu scolaire selon le niveau de revenus



3 - Un phénomène qui s'inscrit dans une dynamique de groupe

L'interrogation des victimes nous permet de cerner avec plus de précisions les dynamiques propres au harcèlement entre pairs en milieu scolaire. Premier constat, les agresseurs sont dans 9 cas sur 10 des élèves de l'établissement (89%). Moins d'une victime sur dix indique que les violences ont été commises par un ou plusieurs élèves d'un autre établissement (7%), un adulte exerçant au sein de l'établissement (3%) ou un autre type de personne (1%). Si ces résultats concernent l'ensemble des victimes – et donc pour partie des personnes ayant subies les faits il y a plusieurs décennies – l'analyse des réponses des jeunes de 15 à 17 ans montrent que cette hiérarchie est la même pour cette population confrontée de façon récente aux faits. Les résultats corroborent par ailleurs le fait qu'il s'agit d'un phénomène de groupe : $\frac{3}{4}$ des victimes concernées indiquent que les actes étaient le fait de plusieurs élèves (76%). Plus le harcèlement se déroule sur une période longue, plus il tend à impliquer plusieurs agresseurs. 42% des victimes d'un harcèlement ayant duré moins de 3 mois indiquent ainsi que les violences ont été commises par un seul élève, cette proportion n'est plus que de 9% pour un harcèlement de plus de deux ans. Là encore, les résultats pour les 15-17 ans ne diffèrent pas significativement des résultats pour l'ensemble des victimes.

Agression par un seul individu selon la durée du harcèlement



Les brimades se déroulent majoritairement au collège (54%) et plus rarement à l'école primaire (23%) et au lycée (13%). Seulement 1% des victimes indiquent avoir été harcelées à l'école maternelle ou pendant leurs études supérieures. Enfin, près d'une victime sur dix indique que les violences se sont déroulées à plusieurs moments de la scolarité (8%).

Le harcèlement entre pairs met en jeu plusieurs espaces. Si les faits se déroulent très majoritairement au sein même de l'établissement (92%), les sévices se prolongent pour une partie des victimes dans le cadre des activités extra-scolaires (26%), dans les transports (18%) et sur les réseaux sociaux (18%)⁴. A cet égard, l'analyse des résultats par tranche d'âge laisse à penser qu'il s'agit d'un phénomène en

⁴ L'item les réseaux sociaux n'était proposé qu'aux moins de 35 ans

progression : la proportion de cyber harcelés parmi les 15-17 ans étant plus élevée (30%) que chez les 18-24 ans (24%) et les 25 à 34 ans (11%).

Enfin, 80% des victimes affirment que les actes ont duré plus de trois mois et elles sont 38% à avoir subi des sévices pendant plus d'un an. Rapporté à l'ensemble de la population française, c'est donc 16% des sondés qui ont subi un harcèlement entre pairs pendant plus d'un an.

4 – La durée du harcèlement et la nature des sévices constituent des facteurs de gravité

Dans quelle mesure les victimes d'un harcèlement entre pairs en milieu scolaire portent des séquelles psychologiques après les violences subies ? Pour répondre à cette question, nous avons introduit dans cette enquête plusieurs items relatifs à la santé mentale. Premier constat, le harcèlement entre pairs en milieu scolaire n'apparaît comme étant la forme de violence la plus traumatisante : 35% des victimes indiquent souffrir de séquelles psychologiques, une proportion inférieure à celles ayant subies des violences dans le contexte professionnel (51%), familial (64%) ou conjugal (79%). Si la proportion de victimes concernées par des séquelles psychologiques est minoritaire, il convient toutefois de rappeler qu'il s'agit d'un phénomène de grande ampleur (41% des Français sont concernés). De fait, la proportion de Français portant des séquelles psychologiques suite à un harcèlement scolaire est importante (14% de l'ensemble de la population)

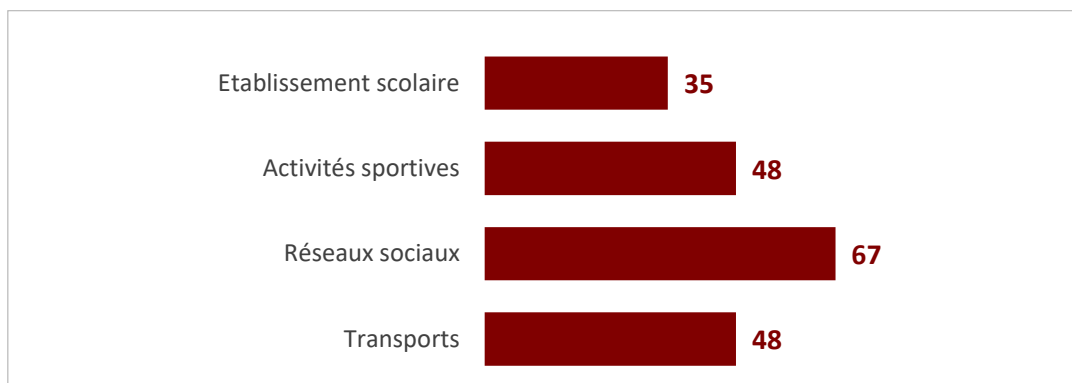
L'analyse des données recueillies nous permet d'identifier des facteurs de gravité. Le principal est la durée des actes subis. Plus le harcèlement dure sur une période longue, plus les victimes tendent à garder des séquelles psychologiques (passant de 16% pour un harcèlement de moins de trois mois à 63% pour un harcèlement de plus de deux ans).

L'expérience de séquelles psychologiques selon la durée du harcèlement



La nature des actes subis impacte également de façon plus ou moins importante les victimes. Ainsi, 55% des sondés ayant subi des jeux dégradants font état de séquelle contre 37% pour ceux qui témoignent de moqueries désobligeantes. Autre élément particulièrement alarmant, les résultats de l'enquête tendent à montrer que le cyberharcèlement se révèle particulièrement traumatisant pour les victimes : 67% des personnes ayant été harcelées sur les réseaux sociaux indiquent porter des séquelles psychologiques. Une proportion bien supérieure à celle mesurée auprès de l'ensemble des victimes.

L'expérience de séquelles psychologiques selon le lieu de l'agression

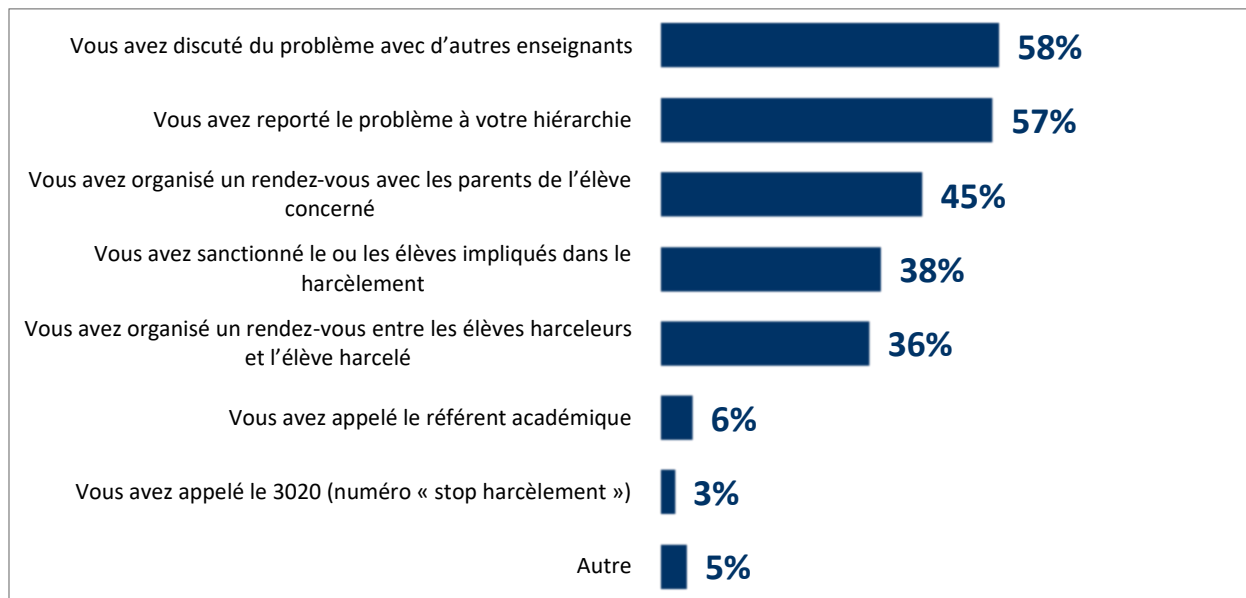


Au-delà de cet indicateur posé uniquement aux victimes, nous avons tenté de comprendre dans quelle mesure le harcèlement entre pairs en milieu scolaire pouvait ébranler la confiance en soi. Nous avons ainsi introduit une question dans laquelle nous demandions à l'ensemble des sondés (qu'ils soient victimes ou non) d'autoévaluer leur confiance en eux avec une note entre 0 et 10. En moyenne, les Français attribuent ainsi une note de 6,8/10 et sont un peu plus d'un tiers à donner une note entre 0 et 6 (traduisant une confiance fragile). La note moyenne attribuée par les victimes de harcèlement entre pairs en milieu scolaire s'établit à un niveau plus bas (6,3/10). Confirmation d'un « effet-dose », c'est surtout parmi ceux ayant subi des actes pendant plus d'un an que la note est la plus basse (5,8/10). Autre indicateur laissant à penser que le harcèlement entre pairs en milieu scolaire s'accompagne d'une dégradation de la santé mentale. Les victimes sont plus nombreuses à avoir consommé des anxiolytiques (34% pour l'ensemble, 39% pour celles ayant subies un harcèlement pendant plus d'un an contre 29% pour l'ensemble des Français) ou des antidépresseurs (32% et 39% contre 28%). Les victimes sont par ailleurs plus nombreuses à avoir consulté un psychologue ou psychiatre (45% contre 36% pour l'ensemble des Français). Enfin, les personnes harcelées sont plus sujettes aux pensées suicidaires (36% et 45% quand le harcèlement a duré plus d'un an contre 27%) et ont davantage commis de tentatives de suicide (12% et 15% contre 9%).

5 – les enseignants sont coutumiers de la gestion des cas de harcèlement mais se sentent pour autant mal armés pour y faire face

Alors même que les enseignants ont été assez largement confrontés à des cas de harcèlement entre élèves dans leur vie professionnelle (62% en ont géré dont 33% à plusieurs reprises), ces derniers se sentent assez majoritairement désarmés pour y faire face (65%). Ces professionnels déplorent spontanément le manque de formation (53% des témoignages recueillis font référence à cette dimension). Et de fait, seulement 17% des enseignants indiquent avoir suivi une formation dédiée (dont 5% pendant leur formation initiale). Par ailleurs, il est frappant de constater que lorsqu'ils sont confrontés à un cas de harcèlement, les professionnels se tournent en premier lieu vers un collègue enseignant (58%) ou leur hiérarchie (57%) mais sont moins nombreux intervenir directement en sanctionnant l'élève (38%).

La réaction adoptée face au cas de harcèlement (enseignants ayant été confrontés à un harcèlement)





6 – Un phénomène perçu par les Français comme étant en augmentation et sous-estimé

Le harcèlement scolaire a fait partie des thématiques évoquées pendant le grand débat national. De fait, il est frappant de constater à quel point il est perçu par les Français comme étant de grande ampleur (89%), en augmentation (95%) et pas appréhendé à sa juste mesure par les pouvoirs publics (92%). Les sondés s'accordent par ailleurs assez largement pour dire qu'il s'agit d'un phénomène dont on ne parle pas assez (70%) et se prononcent en faveur de davantage de sanctions.

Enfin, la question du harcèlement scolaire suscite un niveau d'inquiétude particulièrement élevé parmi les parents ayant un enfant scolarisé (85%).

Alors même que le harcèlement entre pairs en milieu scolaire est perçu par les Français comme étant en augmentation, les résultats de cette enquête montrent qu'il s'agit en effet d'un phénomène répandu et pouvant être lourd de conséquences pour une partie des victimes. Alors que la durée des violences apparaît comme étant le principal facteur associé à des séquelles psychologiques, l'identification précoce des cas de harcèlement apparaît donc comme importante. Enfin, au regard du haut niveau d'inquiétude exprimé par les Français, il est possible que la politisation du sujet rencontre un certain écho dans l'opinion publique.

François Legrand, chargé d'études senior